

Figéac infos

NOTRE VILLE

octobre 2019



© Gilles Torclaman

Restauration des remparts

»» LA RENAISSANCE D'UN MONUMENT



© Dominique Viet / GRI, midi-Pyrénées

Édito

04-05 //

Ça s'est passé à Figeac

06-07 //

Accueillir et accompagner

09 //

Paroles d'habitants

10-11 //

Améliorer le cadre de vie et l'accessibilité

12-13 //

Renforcer l'attractivité

15 //

Soutenir l'action culturelle

16-17 //

Favoriser la valorisation du patrimoine

18 //

Espace réservé à l'expression des conseillers municipaux

LE RÔLE INDISPENSABLE DU TRIBUNAL DE FIGEAC RECONNU PAR LA GARDE DES SCEAUX

La visite à Figeac de Madame Nicole Belloubet, Garde des sceaux et ministre de la justice, a permis de réaffirmer, non seulement la nécessité d'une justice de proximité, mais aussi l'importance des petites villes dans l'offre de services en direction de leur territoire.

La signature le 7 novembre avec la Région Occitanie d'un contrat cadre appelé « Bourg Centre » pour la période 2019/2021 ouvrira la possibilité de financements supplémentaires pour structurer l'offre de services au public, développer l'économie et l'emploi, améliorer le cadre de vie et valoriser le patrimoine - qu'il soit naturel, architectural ou culturel - de la ville.

Deux actions complémentaires qui renforcent l'attractivité de Figeac, pôle de son territoire.

André Mellinger
Maire de Figeac

Bulletin d'informations
Octobre 2019

N°6

Directeur de la publication

André Mellinger

Rédaction / Photo

Mairie de Figeac

Publicité

Pub Vision

Impression : Reprint - Tirage : 6850 ex - imprimés sur papier géré durablement,

Dépôt légal : octobre 2019

Design graphique :

Agence Place Publique.

ÉTAT CIVIL - Du 1^{er} août au 30 septembre 2019

Naissances

Aristide Guyot ; Gabriel Aguiar ; Anton Litout Martin ; Kenza Traore ; Dimitri Poitou ; Alia El Yousfi ; Benjamin Septier Pedro ; Thais Benaouf ; Julian Ginibriere ; Anna Frackowiak ; Antoine Riou ; Bryan Soverini Boulard ; Luna Speisser ; Amaya Tarroux.

Mariages

10 août : Clément Bessede et Julie Paucot, **17 août :** Alexandre Luzège et Tiffany Boyer, **24 août :** Yohan Pouget et Mélanie Durand, **21 septembre :** Hélène Bono et Alexandra Adgje, **28 septembre :** David Pratas et Chloé Bugeau

Décès

Eloïse Lescure ; Maryse Viturot ; Flora Larguille ; Régine Bardaud ; Hector Alvarez-Tudela ; Janine Mira ; Antoinette Pradayrol ; Madeleine Laporte ; Marthe Puechmaurel ; Pierre Rousseille ; Michèle Dufrene ; Marcelle Boissy ; Marie Felzines ; Raymonde Cavalié ; Giorgi Sologashvili ; Nicole Larigaldie ; Quintilio Berti ; Simonne Dumas ; Emmanuel De Dea ; Georges Sanfourche ; Claude Darnis.

Journées du Patrimoine

PLUS DE 3 700 VISITEURS !



Le public a découvert le nouveau visage des remparts.

Cette année, dans le cadre du Pays d'art et d'histoire, le programme des Journées du Patrimoine s'est ouvert à Assier par une visite guidée inédite du village, en prélude au coup d'envoi de la saison culturelle de l'Astrolabe. Alliant découverte du patrimoine et spectacle vivant, cette soirée originale et festive a été très appréciée par les participants.

Expositions, musées, salons de l'ancien collège-séminaire du Puy, sous-préfecture, hôtel du Viguier du Roy, églises, remparts... de nombreux lieux et monuments étaient ouverts au public en visite libre ou guidée. Malgré la météo maussade du dimanche, les visiteurs, en majorité Figeacois ou habitant les alentours, ont répondu présents tout au long du week-end.

Parmi les **visites plébiscitées**, la **visite-déambulation nocturne** proposée par la Cie Rue de la Casse, **celle**

des remparts, récemment restaurés, et du Viguier du Roy, qui rouvrait ses portes au public pour la première fois depuis la reprise par le nouveau gestionnaire Cité-Hôtels.

Durant ces deux journées, les guides-conférenciers et les agents du service du patrimoine ont pu noter l'intérêt croissant du public pour les questions touchant à la restauration, la mise en valeur du patrimoine, ses effets sur l'économie touristique ou encore l'attractivité du territoire.

"Figeac sans voiture"

UN WEEK-END DÉDIÉ AUX MOBILITÉS ACTIVES

« Bouge tes habitudes ! » était le mot d'ordre de l'opération organisée les 21 et 22 septembre dans le cadre de la Semaine européenne de la mobilité et de la Journée mondiale sans voiture, soutenue par la Ville et portée par plusieurs partenaires associatifs et institutionnels (La Roue Fédère, Figeacteurs, le Club Alpin Français de Figeac, l'Espace Jeunes intercommunal, le Vélo-Club de Figeac, l'Office de Tourisme du Grand-Figeac et la Prévention MAIF).

Limiter l'usage de la voiture, favoriser celui du vélo, opter pour le covoiturage ou le vélo à assistance électrique, mettre en place un pédibus... les stands d'information et les animations proposées avaient pour objectif de **sensibiliser le public aux problématiques de la mobilité en centre-ville** et de prendre conscience des enjeux environnementaux, économiques et sociaux.



L'évènement fut aussi l'occasion de présenter la création d'une vélo-école et la nouvelle piste cyclable entre le Surgiè et le Drauzou, deux projets qui verront le jour prochainement.

Le public a notamment pu tester des vélos à assistance électrique.

"Octobre Rose" à Figeac

UN FORMIDABLE ÉLAN DE SOLIDARITÉ !

Sensibiliser le public au dépistage du cancer du sein et récolter des fonds pour la recherche, tels sont les objectifs de la campagne nationale baptisée « Octobre Rose ». Souvent confrontés à la maladie dans le cadre de leurs interventions, les personnels de l'ADAR de Figeac ont souhaité se mobiliser en organisant **une « Marche Rose » samedi 5 octobre au profit de la Ligue contre le cancer.**

Une belle initiative relayée par le Centre Social et de Prévention de Figeac, le CCAS, le CIAS et soutenue par plusieurs partenaires associatifs (Les Randopattes, Au Fil des Jours) ou institutionnels et des entreprises. Pour annoncer l'événement et sensibiliser la population, des gâteaux ont été confectionnés par les bénévoles et vendus sur le marché. Plus insolite et très symbolique, l'installation autour de la halle d'une immense guirlande à partir des 300 soutien-gorge collectés.

Le Jour J, **plus de 500 personnes**, venues en famille ou entre ami(e)s, se sont retrouvées parking Jean Jaurès pour participer à cette **grande marche solidaire et porteuse d'espoir.**

Grâce à la générosité de tous, l'opération a permis de récolter 4 287 €. Cette somme sera entièrement reversée au comité local de la Ligue contre le cancer qui, tout au long de l'année, accueille et informe le public, soutient et accompagne les malades et leur entourage.



▲ Samedi 5 octobre, plus de 500 personnes ont répondu à l'appel de l'ADAR.

Semaine du Goût

LE RESTAURANT SCOLAIRE FÊTE LA COUPE DU MONDE DE RUGBY !

Cette année, à l'occasion de la Semaine du Goût, l'équipe du restaurant scolaire avait choisi de coller à l'actualité avec des animations autour de la Coupe du Monde de rugby.

Quelques semaines avant, ils avaient décoré les murs et le plafond de la salle aux couleurs des différentes nations participant à la compétition et proposé, le jour de son coup d'envoi, un menu japonais, en clin d'œil au pays organisateur !



Du 7 au 11 octobre, les enfants étaient invités à voyager autour du monde **avec 4 menus à thème.** L'occasion de **découvrir de nouvelles saveurs**, parfois insolites, avec des spécialités ou des produits venus de Russie, d'Italie, d'Australie et d'Argentine !

Des « goûters rugby » ont aussi été organisés à Paul Bert et Louis Barrié avec le concours de René Landes, ancien instituteur et membre des Bourdillous.

Une initiation sympathique au maniement du ballon ovale !

◀ Après l'activité rugby, les enfants ont eu droit à un copieux goûter !

Jardin d'Enfants

Une transition en douceur vers l'école maternelle

En 2009, le Jardin d'Enfants ouvrait ses portes dans les locaux de l'école maternelle Jean Marcenac. La structure, gérée par la Ville de Figeac, accueille les enfants de 2 à 4 ans. Lieu d'éveil, de socialisation et d'apprentissage, la structure est une « passerelle » vers la scolarisation. Encadrement professionnel, accueil adapté aux besoins des familles, ouverture sur l'extérieur, activités variées, implication des parents...le Jardin d'Enfants ne manque pas d'atouts. Rencontre avec la responsable, Nathalie Gaston.



équipes des crèches, des Relais Assistantes Maternelles et les directrices des écoles maternelles.

Et les parents dans tout ça ?

Nous les invitons régulièrement à participer à la vie de la structure, à l'occasion de la fête de fin d'année ou des sorties. Nous avons aussi mis en place des temps d'échange où l'on aborde différents sujets liés à la parentalité. Cela fonctionne très bien donc je pense que ça répond à une demande des familles. Deux parents délégués participent aussi au Conseil d'établissement qui se réunit deux fois par an pour faire le point sur le fonctionnement et les projets.

Quel est le personnel qui encadre les enfants ?

L'équipe est composée de six femmes et d'un homme, tous professionnels de la Petite Enfance (1 éducatrice de jeunes enfants, 2 auxiliaires de puériculture et 4 CAP Petite Enfance).

Notre rôle est de permettre à chaque enfant d'évoluer à son rythme, de développer son autonomie, d'apprendre les règles de la vie en collectivité pour, progressivement, se familiariser avec l'environnement scolaire.

Une psychologue spécialisée intervient au sein de la structure pour suivre nos pratiques, échanger sur des situations particulières et nous conseiller si besoin. Nous participons régulièrement à des formations pour élargir nos compétences professionnelles et découvrir de nouvelles approches (pédagogie Montessori par exemple).

Quelles sont les modalités et la capacité d'accueil ?

Nous avons un agrément pour 24 enfants (équivalent temps plein).

Pour répondre au mieux aux besoins des familles, nous fonctionnons de manière très souple en proposant un accueil à la demi-journée ou à la journée, sur un ou plusieurs jours par semaine. La propreté n'est pas exigée au moment de l'inscription. Nous accueillons aussi les enfants en situation de handicap ou issus de familles non francophones.

Proposez-vous des activités particulières ?

Des activités sont animées par l'équipe ou des intervenants extérieurs : baby-gym, baby-sophrologie, éveil musical, ateliers lecture, jardinage, sortie à la Ludothèque. L'occasion de se défouler, de développer la motricité, d'éveiller les sens ou de se détendre...Nous participons aussi à toutes les animations proposées par le service Petite Enfance du CIAS (spectacles, cinéma...).

Pour accueillir et accompagner les enfants et leurs familles, nous travaillons en lien étroit avec les

EN PRATIQUE...

- **Ouverture** : du lundi au vendredi de 7h45 à 18h15, pendant le temps scolaire et hors temps scolaire. La structure ne ferme que 6 semaines par an (pour Noël, aux vacances de Pâques et au mois d'août).
- **Tarifs** : Ils sont fixés par la CAF en fonction des revenus des parents et du nombre d'enfants à charge. Sont compris les repas et goûters, les couches et toutes les fournitures de puériculture.
- **Inscriptions** : Elles sont possibles tout au long de l'année.

Pour tout renseignement :
contacter la responsable au
05 65 33 43 47

Local pré-ados

Un lieu dédié aux 10-14 ans

Ouvert en 2016, à l'initiative de la Fédération Partir et soutenu par la Ville de Figeac et la CAF du Lot, le Local est aujourd'hui devenu le rendez-vous des collégiens figeacois après les cours, le mercredi après-midi ou pendant les vacances. Un succès confirmé par une fréquentation quotidienne de 25 à 30 jeunes et l'enregistrement, à la rentrée, de 45 nouvelles adhésions !

A leur disposition, des jeux de société, un baby-foot, des ordinateurs, une télévision équipée d'une console de jeux vidéo et un accès internet. Consciente que les adolescents sont des usagers assidus d'internet et des réseaux sociaux, l'équipe d'encadrement reste vigilante et aborde volontiers le sujet pour les sensibiliser à une consommation mesurée et avertie des écrans en général.

Au Local, aucune activité n'est imposée : on peut juste y passer un moment pour discuter entre copains, faire une activité ou élaborer un projet de A à Z avec l'aide des **deux animateurs** de la Fédé Partir **présents sur place**.

Ils encadrent les jeunes et accompagnent également ceux qui souhaitent organiser une sortie ou monter un projet en les impliquant à chaque étape (recherche de partenaires, gestion d'un budget, organisation et logistique...).

En 2017, à l'initiative d'une dizaine de jeunes, un projet vidéo et micro-trottoir autour de l'accueil des migrants et de la discrimination raciale avait vu le jour avec le soutien technique de Régie Sud Audiovisuel. Cette année, la création d'un spectacle de théâtre de rue est à l'étude.

En 3 ans, les jeunes se sont totalement approprié le Local. Ils s'y sentent bien et pour entretenir l'ambiance conviviale ils organisent, à Noël et en fin d'année scolaire, des repas avec les animateurs. Du côté des familles, les retours sont positifs car le lieu répond à une réelle demande pour cette tranche d'âge « années collège » où l'on aspire à plus de liberté.

Chaque semaine, la Fédération Partir intervient au sein des deux collèges figeacois et propose, durant la pause méridienne, des animations et des temps d'échange. L'occasion de **créer du lien avec les jeunes** et de les inciter à fréquenter le Local. Une réflexion a également été lancée avec les animateurs de l'Espace Jeunes intercommunal pour organiser des sorties vélo, très demandées par les pré-ados.



JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE

• En période scolaire :

Lundi, mardi et jeudi de 15h30 à 18h / Mercredi de 13h à 18h / Vendredi de 15h à 18h

Ponctuellement, le Local peut aussi être ouvert le samedi à la demande des jeunes.

• Pendant les vacances scolaires (à l'exception de Noël et de l'été) :

Du lundi au vendredi de 13h à 18h

• Adhésion : 15 €/an

L'accès au Local (entrée et sortie) est soumis à une autorisation parentale. Les jeunes peuvent venir à trois reprises, pour tester, avant de choisir d'adhérer

Renseignements et inscriptions auprès la Fédération Partir :

Espace H. Vayssettes (ancien CES)

Du lundi au vendredi de 13h à 18h

www.fedepartir.fr

Vite dit

REPAS DU NOUVEL AN DES AÎNÉS

Les réservations sont ouvertes !

Comme chaque année, la Ville organise un repas du Nouvel An pour les personnes retraitées et/ou handicapées résidant à Figeac. Il se tiendra le dimanche 12 janvier 2020 à l'Espace Mitterrand, à partir de 12h. Un orchestre animera l'après-midi et invitera à la danse jusqu'à 17h.

Les inscriptions se font auprès de la Maison des Seniors (7, rue Sainte-Marthe) entre le 12 novembre et le 27 décembre 2019. Les personnes doivent se munir d'une pièce d'identité valide et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Un ticket nominatif leur sera remis et devra être présenté à l'entrée le jour du repas.

Vous avez
des questions,
des suggestions ?
ECRIVEZ-NOUS !

bulletin.municipal@ville-figeac.fr

Chats errants

COMMENT LUTTER CONTRE LEUR PROLIFÉRATION ?



Comme beaucoup d'autres, la Commune de Figeac est confrontée à la problématique des chats errants. Une population qui, si elle n'est pas régulée, peut s'agrandir de manière exponentielle. En effet, une chatte peut avoir 3 portées par an, allant de 3 à 6 chatons en moyenne, et, théoriquement, un couple de chats peut engendrer une descendance de plus de 15000 individus en seulement 4 ans !

La capture des animaux et leur conduite à la fourrière sont des solutions à court terme : le refuge est déjà surchargé et ces chats, non sociabilisés, restent difficiles à adopter. Pour limiter leur prolifération et les nuisances causées (marquages urinaires, miaulements, bagarres nocturnes ...), la Ville a opté depuis plusieurs années pour **une solution durable et efficace : la stérilisation**. Cette démarche permet de **réduire et stabiliser la population féline, d'éviter la recolonisation des territoires par de nouveaux individus non stérilisés et**

d'enrayer les nuisances causées aux habitants.

Cette pratique, qui répond aux dispositions du Code rural (*), est menée dans le cadre d'un **marché conclu avec un vétérinaire local** et en **collaboration avec l'association 46 Potron-Minet** qui agit au quotidien pour la protection et le bien-être des chats. Les bénévoles se chargent de capturer les animaux, mâles et femelles, de les conduire chez le vétérinaire où ils sont stérilisés et identifiés (tatouage) puis de les relâcher sur le lieu de leur capture. Les animaux vivent plus longtemps et bonne santé, évitant ainsi la transmission de maladies. **Ces interventions sont financées par la Commune à hauteur de 5 000 € par an. En moyenne, cela permet de stériliser une soixantaine de félins chaque année.**

(*) L'article L211-27 du CRPM stipule que « le Maire peut, par arrêté, à son initiative ou à la demande d'une association de protection des animaux, faire procéder à la capture de chats non identifiés, sans propriétaire ou sans gardien, vivant en groupe dans des lieux publics de la Commune, afin de faire procéder à leur stérilisation et à leur identification, préalablement à leur remise en liberté dans ces mêmes lieux.

➔ **Pour en savoir plus :** Association 46 Potron-Minet - 06 83 33 13 32 - www.46potronminet.jimdo.com

Rappel aux propriétaires de chats : depuis 2012, l'identification (par puce électronique ou tatouage) de tous les chats est légalement obligatoire. Si votre animal accède à l'extérieur, pensez aussi à le faire stériliser !

Rappel aux détracteurs des chats : les chats font partie de l'environnement urbain et rural et ont « droit de cité ». Leur destruction, par quelque moyen que ce soit est formellement interdite. Un acte de cruauté envers un animal est passible d'une peine d'emprisonnement et d'une amende.

Encombrants et déchets verts

EXISTE-T-IL UN SERVICE DE RAMASSAGE ?

Rappelons que, pour les particuliers, l'accès à la déchetterie est gratuit. Située au Causse de Nayrac, elle est ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Pour tout renseignement, vous pouvez joindre l'agent d'accueil au 05 65 50 21 67.

Pour les personnes ne possédant pas de moyen de transport approprié pour se rendre à la déchetterie, la Ville de Figeac assure **gratuitement le ramassage des encombrants** (électroménager, mobilier, literie usagée...) et des déchets verts (en sacs et dans la limite d'1m³) **le 1^{er} lundi de chaque mois.**

Pour bénéficier de ce service, il faut **s'inscrire auprès des services techniques** au plus tard le vendredi matin précédant la collecte au 05 65 50 34 83.



Hôtel de Ville

Déménagement temporaire des Services à la Population

Afin d'améliorer l'accessibilité et les conditions d'accueil du public, le hall d'accueil de la Mairie ainsi que les bureaux, situés au rez-de-chaussée, vont être réaménagés.

L'accueil général sera déplacé face à la porte d'entrée pour créer une salle d'attente et installer une borne digitale interactive où les usagers pourront accéder aux sites gouvernementaux pour s'informer, voire accomplir sur place certaines démarches administratives en ligne.

A partir du lundi 4 novembre, et durant les deux mois de travaux, **les Services à la Population accueilleront les usagers au n° 5 de la rue de Colomb** (face au n° 8).

Ils seront répartis comme suit :

- **Accueil général / Etat Civil** : rez-de-chaussée (bureaux à droite dans la cour)
- **Service de l'Eau / Règlementation générale** : rez-de-chaussée (bureau à gauche dans la cour)
- **Cimetière / Affaires Scolaires / Elections / Recensement** : 1^{er} étage



DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ ET DE PASSEPORT : SUR RENDEZ-VOUS

Le temps des travaux, un seul dispositif de recueil des données et empreintes sera en service. Par conséquent, afin de limiter le temps d'attente au guichet, **pour toute constitution de dossier de carte d'identité (CNI) ou passeport, les usagers doivent obligatoirement prendre rendez-vous auprès de l'accueil de la mairie ou par téléphone au 05 65 50 05 40.**

La pré-demande en ligne sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés reste recommandée : www.passeport.ants.gouv.fr

Les rendez-vous seront donnés du lundi au vendredi entre 8h30 et 16h30. Les samedis matins sont exclusivement réservés à la remise des titres aux administrés.

Chaussée des Pratges

Réaménagement du chemin de portage des canoës

Ces dernières semaines, d'importants travaux d'aménagement ont été réalisés sur le Célé, au niveau de la chaussée des Pratges. Situé en aval de la passerelle piétonne, ce seuil est équipé d'une passe-à-poissons et d'une passe-à-canoës. Difficile à franchir et à contourner à pied pour les pratiquants d'activités nautiques, cette dernière vient d'être restructurée.

Après une étude et en concertation avec les différents acteurs et usagers, la Ville a donc décidé de **modifier le chemin de contournement de l'ouvrage pour en faciliter le franchissement** par basses comme moyennes eaux. Les pratiquants de canoës pourront désormais débarquer facilement en amont de l'ouvrage, faire glisser leur embarcation avant de réembarquer en toute sécurité en aval immédiat.

La passe-à-poissons a elle aussi été réaménagée pour optimiser son utilisation.

Pour mener à bien cette opération, la Ville avait délégué la maîtrise d'ouvrage au Syndicat du bassin Célé Lot-média, qui a ensuite confié la maîtrise d'œuvre au bureau

d'études ECOGEA et les travaux à la SARL Cammisar. L'opération, d'un montant de 88 973 € TTC, est financée à hauteur de 70 % par l'Europe (FEDER Massif Central) et la Région Occitanie ; les 30 % restants étant à la charge de la Commune.

Ce chantier a nécessité d'abaisser le niveau d'eau d'environ 50 cm entre le pont Gambetta et le pont du Gua afin que l'entreprise puisse travailler directement dans le lit du Célé. Cet abaissement des eaux, rendu possible grâce aux accords obtenus auprès de plusieurs propriétaires riverains, fut aussi l'occasion de procéder à des travaux d'entretien sur le seuil lui-même et d'effectuer un diagnostic sur les quais et les escaliers qui permettent d'accéder à la rivière.

Retrouvez également le reportage réalisé par Canal fi sur www.ville-figeac.fr.

Quai Foch

Des sanitaires neufs et accessibles en toute sécurité

Datant des années 50, les sanitaires du quai Foch étaient vétustes et totalement obsolètes. C'est la raison pour laquelle la Ville a décidé de les démolir pour les remplacer par un bloc sanitaire neuf et entièrement automatisé. De plus, leur emplacement en bordure de voirie posait un problème d'accessibilité et de sécurité pour les usagers. Pour y pallier, la Commune a choisi de revoir entièrement l'aménagement de la zone et les abords de la place de Raison.

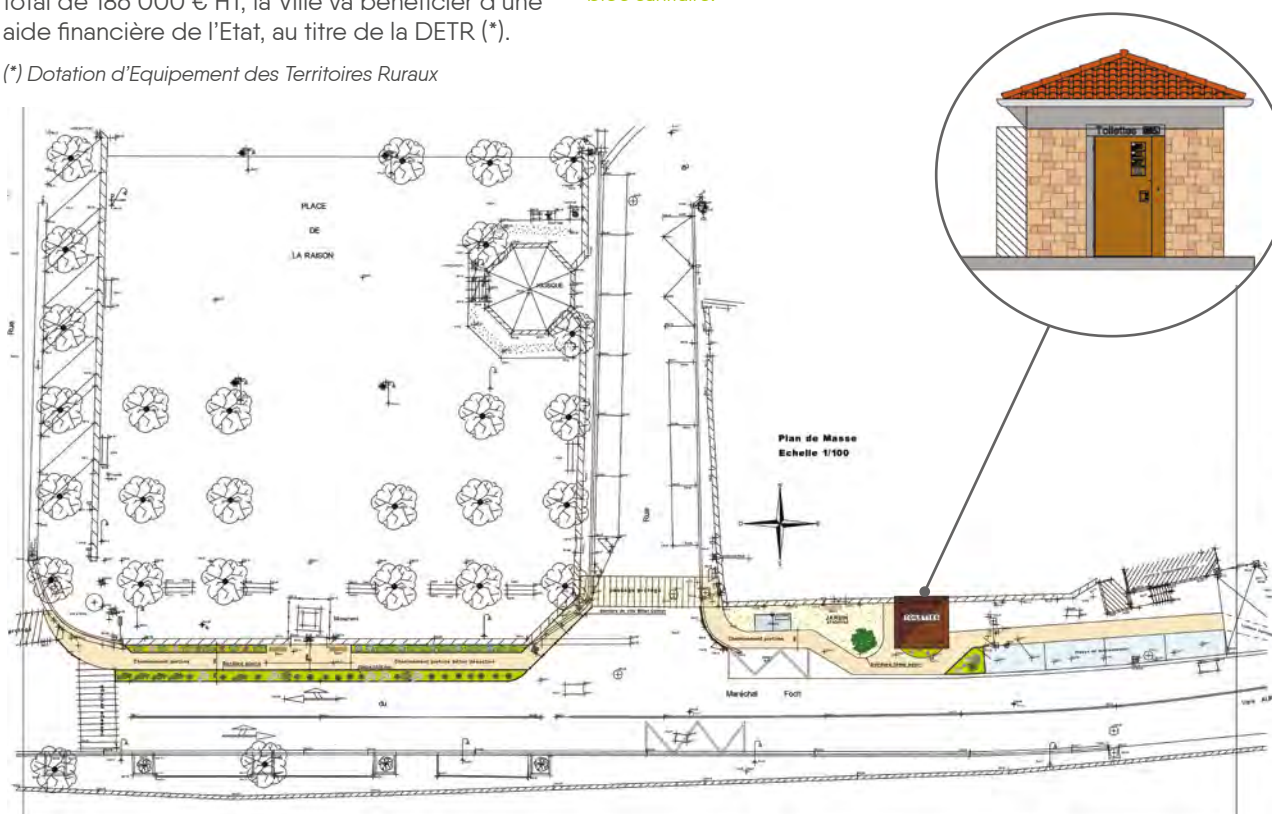
Un cheminement piétonnier d'1,40 m de large sera donc créé en utilisant la voie de circulation de droite longeant la place de la Raison, qui n'a plus de raison d'être depuis la suppression des feux tricolores au niveau du pont Gambetta. Pour protéger les piétons, une plate-bande paysagère d'1 m de large permettra de séparer le cheminement de la voirie. Deux parterres de fleurs et des bancs viendront compléter l'aménagement. L'abribus sera conservé et intégré dans le projet paysager. Le stationnement sera maintenu derrière les sanitaires mais, pour des raisons de sécurité, les 4 places seront disposées parallèlement à la chaussée plutôt qu'en épi. Enfin, un passage piéton sera créé face aux sanitaires pour rejoindre le trottoir des quais et créer une continuité urbaine.

Le chantier, dont la maîtrise d'œuvre est assurée par l'architecte Daniel Gobert, s'est ouvert le 23 septembre pour une durée de 11 semaines. Les travaux, confiés aux entreprises SAT, Marques et MPS, devraient donc être terminés début décembre. Sur cette opération, d'un montant total de 186 000 € HT, la Ville va bénéficier d'une aide financière de l'Etat, au titre de la DETR (*).

(*) Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux



Mi-octobre, construction du bâtiment qui abritera le nouveau bloc sanitaire.



Visite de la Garde des Sceaux

Nicole Belloubet réaffirme le rôle d'une justice de proximité



Le 4 octobre dernier, la ministre de la Justice était en déplacement dans le Lot. Après une visite au centre cynophile de la Gendarmerie à Gramat et une table-ronde autour du dispositif du chien d'assistance judiciaire, et avant de rejoindre le tribunal de grande instance de Cahors, elle a fait une halte à Figeac pour rencontrer et échanger avec le personnel du tribunal d'instance et les élus locaux.

L'occasion pour la Garde des Sceaux de réaffirmer la volonté du Gouvernement de maintenir tous **les tribunaux d'instance, qui deviendront des tribunaux de proximité au 1^{er} janvier 2020**, dans le cadre de la réforme de la justice, et dont **les compétences seront accrues**. « *Il n'y a aucune remise en cause (...) le tribunal restera à Figeac et ses compétences seront élargies (...) notamment en ce qui concerne les contentieux familiaux(...)* Je crois beaucoup à la justice de proximité, indispensable à toute communauté humaine » a-t-elle déclaré.

Une nouvelle rassurante pour les habitants du Figeacois et du canton de Gramat (rattaché à la juridiction de Figeac) qui bénéficieront d'un service de proximité sans être obligés de se rendre systématiquement à Cahors.

« Start-up de territoire »

Une belle mobilisation citoyenne !

Imaginer collectivement des solutions innovantes aux problématiques locales, tel était l'objectif de cette soirée impulsée par l'association Figeacteurs. Une belle initiative qui a rassemblé plus de 250 personnes à l'Espace Mitterrand, mis à disposition par la Commune pour l'occasion.

Citoyens, membres d'associations, chefs d'entreprises mais aussi élus et agents des collectivités territoriales, tous étaient venus pour **échanger des idées et proposer des pistes de réflexion** sur différentes thématiques comme l'attractivité territoriale, le vivre ensemble, bien produire et bien manger chez nous ou encore la transition écologique. Ces ateliers collectifs, certains dédiés aux enfants, ont donné lieu à **des échanges très constructifs**.



© S.Claire

Cette soirée aura permis aux élus d'aller à la rencontre des habitants du territoire, d'échanger sur les questions qui touchent leur quotidien et d'accompagner les projets qui feront de Figeac un territoire dynamique, attractif et solidaire.

Wifi public lotois

Un réseau gratuit et sécurisé pour tous !

En parallèle du déploiement de la fibre optique, le syndicat Lot Numérique est en train de mettre en place, avec le concours des municipalités, un réseau de wifi gratuit et sécurisé à travers tout le département. Une initiative qui facilite la connexion à Internet des habitants et des touristes, renforçant ainsi l'attractivité de notre territoire.

Intérieures ou extérieures, les bornes sont **installées sur des lieux de passage. Leur signal a une portée de 150 m.** Avec un téléphone portable, un ordinateur ou une tablette, l'utilisateur peut se connecter à travers un portail simple d'accès.

Une fois enregistré, il est redirigé vers le site de Lot Tourisme et peut ensuite naviguer à sa guise et utiliser ses applications.

A Figeac, la Ville a souhaité couvrir le centre-ville. Les deux premières bornes ont été mises en service à l'**espace François Mitterrand** et **salle Roger Laval** (ancien CES) à l'occasion du Congrès Sites & Cités. Trois autres bornes seront **prochainement** opérationnelles : **salle Balène, place Champollion** et **place Vival**.

Pour les trouver, facile, elles sont signalées par ce panneau « Wifi public lotois »



Noël des enfants

Un après-midi festif en perspective !



Comme tous les ans, le Centre Intercommunal d'Action Sociale invite les enfants, **de 2 à 12 ans**, à fêter Noël avant l'heure... Rendez-vous **mercredi 4 décembre à l'Astrolabe dès 14h !**

Au programme :

- de 14h à 17h : **ateliers** cirque, maquillage, déco et bricolage, modelage terre, dessin/manga, lecture et jeux.
- à 14h15 : **projection du film** « Les fantastiques livres volants de

M. Lessmore » (à partir de 6 ans)

- à 15h30 : **projection du film** « Neige et les arbres magiques » (à partir de 3 ans)

Tout au long de l'après-midi, les enfants pourront aussi rencontrer et faire une photo avec le Père Noël ! Un goûter sera également offert vers 16h30.

A noter : chaque enfant reste sous l'entière responsabilité de l'adulte qui l'accompagne.

➔ **Pour en savoir plus : 05 65 50 05 01**

Vite dit

NOUVEAUX HABITANTS

Inscrivez-vous à la prochaine cérémonie d'accueil !

Pour faciliter leur intégration dans la vie de la cité, la municipalité organise, environ tous les deux mois, une réception d'accueil pour les habitants installés depuis le 1^{er} janvier de l'année. Elle se tient à l'Hôtel de Ville, en présence du Maire et de plusieurs membres du Conseil Municipal.

Pour participer, il suffit de s'inscrire en remplissant le formulaire disponible en Mairie (à l'accueil et auprès des services à la population) et en téléchargement sur le site www.ville-figeac.fr (rubrique « Nouveaux arrivants »).

PATINOIRE

Avis aux amateurs de glisse !

Élément incontournable des animations de fin d'année, la patinoire (synthétique) sera installée place de la Raison du **lundi 2 décembre au dimanche 12 janvier** pour le plus grand plaisir des amateurs de glisse.

Hors vacances scolaires, petits et grands pourront en profiter tous les mercredis, samedis et dimanches après-midi. Les autres jours seront réservés aux écoles. Pendant les vacances de Noël, elle sera ouverte tous les jours de 14 h à 19 h.

Musée Champollion

Les Écritures du Monde

Veillée d'automne « Au fil du Nil »



© Cie Des Lunes à Tics

Vendredi 15 novembre, en écho à l'exposition temporaire « Égypte. Premières Impressions », le musée propose toute une soirée pour revivre les récits des premiers explorateurs européens de l'Égypte antique au XIX^{ème} siècle.

> 18h30 – Conférence « Le voyage en Égypte de Gustave Flaubert »

Par Yvan Leclerc, professeur de lettres modernes à l'université de Rouen et spécialiste des manuscrits et de la correspondance de

Flaubert. Il parlera du voyage en Egypte de ce dernier, entrepris en 1849 et 1951, en compagnie de Maxime Du Camp, écrivain, journaliste et photographe, avec qui Flaubert entretiendra une abondante correspondance.

> 20h – Buffet dégustation aux saveurs égyptiennes

> 21h – Lecture théâtralisée - « Le départ en Égypte »

La Cie Des Lunes à Tics invite le public à embarquer pour un voyage imaginaire et littéraire en remontant le fil du Nil ! Anne-Laure Denoyel feuillette avec nous les récits de Pierre Loti, Maxime Du Camp, Gustave Flaubert, Mark Twain mais aussi ceux de grands archéologues tel qu'Edouard Carter, découvreur de la tombe de Toutankhamon, pour nous faire revivre leurs passions égyptiennes.

• Auditorium de l'école de musique
 18 € soirée complète - 10 € lecture seule - 8 € conférence
 Inscription conseillée au 05.65.50.31.08 / musee@villefigeac.fr



© Collection particulière G. Fournier, DR

Vite dit

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

CONFÉRENCE « L'ÉCRITURE ARABE »

Par Saba Fares, professeure des universités, enseignante à Toulouse Jean Jaurès en linguistique arabe et sémitique ; histoire et civilisation arabe ; interculturalités sur l'écriture arabe. Après une première partie consacrée aux écritures de la péninsule Arabique avant l'Islam, Saba Fares abordera ensuite la place de l'écriture dans les conflits religieux au Proche-Orient, aux alentours du 3e-4e s. après l'ère chrétienne et les hypothèses des raisons de l'abandon des écritures arabiques par la jeune communauté musulmane.

> **Judi 12 décembre à 18h30 - Annexe du musée**
 • **Gratuit / sur réservation au 05.65.50.31.08**

SOIRÉE CONTES



Le musée s'associe une nouvelle fois à l'association Lire à Figeac pour proposer une soirée conte : « *Il était une fois...* » par Philippe Sizaire, conteur, et Sophie Cavez, accordéoniste.

> **Vendredi 13 décembre à 20h30**
Annexe du musée
 • **Spectacle pour adultes et plus de 8 ans**
5 € / inscription conseillée au 05.65.50.31.08
musee@villefigeac.fr

ÉCOLE DE MUSIQUE

Ouverture d'une classe d'Éveil Musical

L'Ecole Intercommunale de Musique compte 320 élèves (apprentissage de la musique et ateliers théâtre confondus).

Nouveauté : l'ouverture d'une classe d'éveil musical destinée aux élèves en grande section de maternelle (5 ans). L'occasion pour les petits de découvrir le monde de la musique **sous forme ludique à travers des jeux rythmiques et des chansons.** Les cours ont lieu le **samedi matin de 10h15 à 11h.**

Quelques places sont encore disponibles dans les classes d'initiation musicale, chorale, atelier vocal, trompette, violon, flûte...donc n'hésitez pas à vous renseigner !

• **Contact : 2, rue Victor Delbos - 05 65 34 78 87**
www.musique6.wixsite.com/eimfigeac

Restauration des remparts

La renaissance d'un monument

Les remparts du Champ Saint-Barthélemy sont les derniers vestiges de l'enceinte de la cité médiévale. Classés Monument Historique en 1995 et propriété de la Ville, ils ont bénéficié de campagnes régulières d'entretien. Des travaux de conservation réalisés de 2009 à 2011 sous la maîtrise d'œuvre de l'architecte des Bâtiments de France en lien avec le service du patrimoine et les services techniques de la Ville.

Afin de sauvegarder la partie la plus abîmée du monument - une section de 70 m comprenant une tour et deux courtines, l'une d'elle ayant connu un éboulement en 2013 - d'importants travaux de restauration ont été réalisés entre juin 2018 et juillet 2019.

Pour cette opération d'envergure, d'un montant total de 772 000 € HT, la Ville de Figeac a été soutenue à hauteur de 70% (Etat, Région Occitanie et Département du Lot).

Pour l'unité architecturale de l'ensemble et la cohérence globale du projet, il était primordial de **respecter l'histoire du monument, en restaurant le rempart selon son dernier état connu**. Un parti pris architectural défendu par le maître d'œuvre Axel Letellier, architecte du patrimoine, et la municipalité. Un objectif que les entreprises Bourdarios (maçonnerie/ taille de pierre), Rodrigues Bizeul (charpente/couverture) et Malbrel (menuiseries) ont réussi à atteindre grâce à une expertise et un savoir-faire remarquables.

Ainsi, sur la courtine sud, le rempart a été consolidé en conservant volontairement son aspect ruiné. En outre, l'absence de couronnement et les irrégularités ont permis

d'améliorer l'écoulement des eaux et de limiter l'impact des infiltrations sur la pérennité du mur.

L'intervention sur la courtine nord s'est avérée plus complexe suite à la découverte, en cours de chantier, de l'absence de fondations et à l'état de fragilité du mur. Ces aléas techniques ont contraint l'architecte à modifier le projet initial. La courtine a finalement été intégralement démontée afin de creuser de profondes fondations et y couler un socle béton pouvant supporter le poids du mur.

Suite à une datation au carbone 14 réalisée sur un fragment de charbon retrouvé dans le mortier de cette courtine, on peut aujourd'hui affirmer que certaines parties des remparts remontent au début de la guerre de Cent Ans, vers 1350.

Les travaux se sont achevés avec la restauration de la tour. Soulignons là aussi, **le travail de grande qualité réalisé par les entreprises** pour le remontage d'une façade à pans de bois, la réfection de la charpente-couverture et la restitution de plusieurs éléments de décors (couronnement, balustres ornementaux...).

**RESPECTER L'HISTOIRE DU MONUMENT,
EN RESTAURANT LE REMPART SELON SON
DERNIER ÉTAT CONNU.**





Chemin de Saint-Jacques de Compostelle

Ils ont mis « la main à la pâte »...

Samedi 5 octobre, **une centaine de bénévoles** ont répondu à l'appel de l'association « Les 1000 mains du Pays de Figeac ».

Hommes, femmes, jeunes actifs, retraités, venus des quatre coins du territoire intercommunal, ils n'ont pas hésité à se retrousser les manches ! Répartis en équipe, ils sont intervenus sur les tronçons Lunan/Saint-Jean Mirabel et Saint-Chels/Cajarc et sur les secteurs de Figeac et de Bédrier. **Au total, 1,7 km de sentier ont été nettoyés et près de 30 m de murets en pierre sèche ont été (re)bâti.**

Quelques pèlerins, qui empruntaient le chemin ce jour-là, n'ont pas manqué de les encourager et de les remercier des efforts accomplis pour la sauvegarde du chemin et du petit patrimoine qui le borde. Une reconnaissance méritée et appréciée de tous.

En fin de journée, les organisateurs ont donné rendez-vous l'année prochaine à tous les amoureux du chemin de St-Jacques en espérant mobiliser davantage de personnes !

Retrouvez toute l'actualité de l'association sur www.1000mainsfigeacsit.wixsite.com



Vite dit

CONTENEURS INDIVIDUELS

Rappel des consignes de sortie et de remisage

Allées Victor Hugo, avenues Emile Bouyssou, Georges Clémenceau et Faubourg du Pin, les déchets ménagers et recyclables sont collectés en sacs. Des conteneurs individuels ont été attribués à plusieurs résidents, qui en ont fait la demande, et ce à **deux conditions** :

- disposer d'un espace privatif pour remiser le conteneur
- s'engager à respecter le règlement de collecte

Suite aux réclamations d'usagers ayant constaté la présence permanente de conteneurs individuels sur le domaine public, il est rappelé que, pour éviter l'encombrement des trottoirs et la création de dépôts sauvages, **les conteneurs doivent être sortis juste avant le début de la tournée et remisés dans les meilleurs délais une fois la collecte effectuée.**

Cette consigne s'applique également aux résidents des secteurs pavillonnaires. Le non-respect de ces règles peut faire l'objet d'une verbalisation.

Pour tout complément d'information, contactez le service de collecte du Grand-Figeac : 05 65 34 50 74 ou service.collecte@grand-figeac.fr

Élus Figeac Ensemble – Majorité Municipale

La Chambre régionale des comptes vient de rendre son rapport sur les exercices 2012 et suivants.

C'est d'abord un contrôle très approfondi sur l'ensemble des comptes de la commune qui n'appelle aucune observation de la part des magistrats chargés du contrôle.

C'est aussi un audit sur la trajectoire financière de la collectivité.

Rappelons que, depuis 8 années consécutives, les taux communaux n'ont pas varié mais que les dotations d'Etat ont fortement baissé, notamment la Dotation Globale de Fonctionnement qui a été amputée des deux tiers passant de 1,2 millions € à 450 000 € pour contribuer au redressement des comptes de la Nation.

Cette baisse équivaut à 15 % des recettes fiscales de la commune.

Grâce à un endettement faible et à une gestion rigoureuse, nous avons pu continuer à garder les objectifs que nous nous étions fixés en début de mandat.

Enfin, la Chambre régionale des comptes observe Figeac en tant que ville moyenne d'Occitanie.

Nous avons des opportunités en terme d'emploi salarié dont nous devons nous saisir en adaptant l'offre de logement pour augmenter le nombre d'actifs en centre-ville. En matière de tourisme, la Chambre a relevé les efforts engagés depuis plusieurs décennies et nous invite à poursuivre dans cette voie. Elle note également que la commune subit – même si cela est plus atténué que dans les autres villes moyennes – la vacance commerciale de son centre historique et que l'initiative privée peine à imaginer des propositions nouvelles et partenariales.

C'est pour cela que, sans attendre, nous avons adhéré à « Action Coeur de Ville », action proposée par l'Etat, qui permet de recueillir des subventions et des prestations de conseil pour améliorer l'offre résidentielle, touristique et commerciale sur notre commune.

Nous formons ainsi un groupe de 222 villes qui présentent des caractéristiques proches et travaillent ensemble.

Le Maire : André Mellinger

Les adjoints : Bernard Landes, Marie-France Colomb, Christiane Sercomanens, Guillaume Baldy, Marie-Claire Luciani, Antoine Soto, Pascal Bru et Anne Laporterie.

Les conseillers municipaux (dont 7 délégués) : Martin Malvy, Roland Gareyte, Christian Caudron, Christine Gendrot, Marta Luis, Michel Lavayssière, Josiane Lajat, Lionel Bodi, Monique Larroque, Maurice Pons, Amélie Roussilhe et Nathalie Faure.

Élus Vivre Figeac

Un rendez-vous manqué

Figeac a bénéficié d'un atelier du territoire. Les élus, les services de l'Etat et les acteurs économiques ont défini, avec l'aide d'urbanistes et d'une architecte du patrimoine, une stratégie de renforcement de l'attractivité et du cadre de vie fondée sur le patrimoine. L'identification des atouts et des ressources de Figeac, la prise en compte des évolutions des modes de vie et des objectifs de la ville durable ont permis d'imaginer «le patrimoine de demain ». La même approche a été déployée à Mende. Nous avons rencontré ses élus. Ils se sont approprié le dispositif et de nombreuses réalisations ont été engagées sur la base d'une démarche participative. Et à Figeac ? Rien ou si peu. Malgré ses promesses, le maire ne nous a pas transmis le rapport de l'atelier, ne nous a pas associé au projet, et n'a pas consulté la population. Il s'est contenté de recruter des managers du centre-ville. Dommage !

Les conseillères municipales : Chantal Bergès et Patricia Gontier

Élus Renouveau pour Figeac

Malgré les rapports d'experts préconisant dès 1986 la réfection du barrage au Surgié, la municipalité s'est contentée de réparations sommaires. Depuis 2014, préférant investir dans le tourisme de prestige (château du Viguier,...), elle n'a pas enclenché de plan d'action pour remettre en état cet édifice et ses annexes (passes à poissons et canoës).

Pourtant, ce barrage constitue un atout majeur pour la gestion de l'eau, l'attrait du parc de loisirs figeacois et son potentiel de production d'énergie hydroélectrique. Son arasement est la solution la moins onéreuse en raison de subventions accordées au titre de la continuité écologique : cette décision induirait non seulement un gâchis technique et économique, mais aussi un handicap pour la maîtrise des crues.

Il faut savoir assumer les millions d'euros déjà dépensés au Surgié en optimisant ce site. La compétence d'une municipalité se mesure à l'aune de ses choix, passés et actuels !

Les conseillers municipaux : Henri Szwed, Nicole Dargegen, Bernard Prat et Aurélie Barateau.

